

LEKHA DODI - N° 623

C.E.J

ב"ב

''La Beauté de la Tora''

« LE SIMPLE, QUE DIT-IL ? »

PAR RAV MOCHE MERGUI CHALITA – ROCH HAYECHIVA

La Hagadah de Pèssah' présente les quatre fils : un sage, un méchant, un simple et un qui ne sait pas poser de questions. « Le simple, que dit-il ? Qu'est-ce que ceci ? »

La question du TAM se situe dans la Torah, à la Parachat Chémot (13-1). Après avoir ordonné la Mitsvah « Consacre-MOI tout premier-né, ouverture de toute matrice, soit homme soit animal : il est à MOI. La Thora stipule (13-13) : « Et toute première ouverture de matrice de l'ânesse, tu rachèteras l'ânon par un agneau et si tu le rachèteras pas, tu lui briseras la nuque et tout premier- né de l'homme parmi tes fils, tu le rachèteras ». Le verset suivant énonce : « Et lorsque ton fils te demandera demain, qu'est-ce que ceci ? Tu lui diras d'une main puissante Hashem nous a fait sortir d'Egypte ».

La réponse de la Torah nécessite explication. En effet l'interrogation du Tam semble être formulée simplement, mais c'est une véritable question à laquelle nous devons proposer une réponse adéquate. La question du Tam « Qu'est-ce-que ceci ? » est très claire et comporte plusieurs aspects:

1. Pourquoi l'âne, qui est une bête impure, est concerné par la Mitsvah du PIDION ?
2. Pourquoi particulièrement l'âne, plus que toutes les autres bêtes impures ?

3. Que représente ce choix que donne la Torah donne au propriétaire : soit d'échanger l'ânon par un agneau, c'est-à-dire de garder l'ânon et de donner en échange un agneau au Cohen. Soit de lui briser la nuque ?

Rachi précise : le premier-né d'une ânesse, et non les premiers-nés des autres bêtes impures. C'est une ordonnance spéciale de l'écriture (Guézérat Akatouv) ; parce que les premiers nés des Egyptiens sont comparés à des ânes, et aussi parce que les ânes ont aidé les Béné Israël lorsqu'ils sont sortis d'Egypte chargés d'or et d'argent des Egyptiens.

L'Egyptien comparé à l'âne avait ainsi le rôle d'être « l'intermédiaire » qui a donné aux Béné Israël la possibilité de devenir le Peuple élu pour recevoir la Torah. C'est avec des « ânes » chargés de richesses spirituelles qu'ils sont sortis d'Egypte.

La Torah propose à l'homme deux possibilités pour combattre le mal, soit de convertir la force du mal en bien (l'ânon en agneau), c'est-à-dire de transformer les midots raotes en midot tovotes soit de briser les forces du mal en s'éloignant totalement. C'est là le sens de la réponse percutante de la Torah au Tam « c'est avec une main puissante que j'ai brisé les forces néfastes de l'Egypte pour te libérer de l'esclavage des midots raotes afin que tu sois un homme libre avec des midot tovotes».

Le Lekha Dodi est dédié
à la mémoire de
Monsieur Aaron Ben Simon Gabay zal
Et à la mémoire de
Monsieur Cohen Isaac Jack zal

HORAIRES CHABAT KODECH
Parachat "Bo"

Vendredi 15 janvier / 5 chevat
Allumage 17h00 / Chékiâ 17h18

Samedi 16 janvier / 6 chevat

Fin du Chémâ 9h53

Sortie de ChabaT 18h06 / Rabénou Tam 18h15

Retrouvons le sourire !

Par Rav Imanouel Mergui

La notion de simh'a, qu'on traduit communément par la joie, est d'autant plus fondamental et vital dans la vie de l'homme et de l'être juif en particulier. Une vie inanimée de simh'a est insupportable. D'ailleurs qui ne recherche pas la simh'a ? Paradoxalement on pense que si on changeait quelque chose à notre vie on serait plus heureux, mais non la simh'a est là en toi. Pour trouver la simh'a il y a une seule chose à changer...

Au chapitre 7 verset 11 du livre de Dévarim il est dit "gardez mes préceptes que je vous ordonne de faire aujourd'hui". Rachi explique que le mot "aujourd'hui" indique que la pratique des mitsvot doit se faire aujourd'hui – dans ce monde ci, alors que le salaire des mitsvot sera connu uniquement dans le monde à venir. Pourtant le verset qui suit (7-12) dit "lorsque vous respecterez mes commandements je vous donnerai la bénédiction dans tous les domaines de la vie !", s'interroge le Rav Zéra Bareh'.

Le H'ida soulève la même question sur le Tehilim 112 où le roi David promet des bénédictions immenses à qui respecte la Tora et ses commandements – or la règle dit "il n'y a pas de salaire des mitsvot dans ce monde-ci" ?

Ces deux maîtres (rapportés dans Véhayita Ah' Saméah' Rav Mendelbaum) donnent la même réponse : dans ce monde ci

l'homme ne connaît pas le salaire de la pratique des commandements, par contre il connaîtra le salaire de la joie qu'il éprouve lorsqu'il réalise la Tora et ses préceptes ! Cela veut dire qu'il y a un salaire sur l'action de la mitsva et un salaire sur l'élan de la mitsva ! Le salaire de l'action est réservé au olam haba, et le salaire de l'élan on le connaît dans ce monde ci.

Pourquoi est-ce ainsi ? Notre Maître Rav Wolbe ztsal écrit (Iguérot 2) "la simh'a c'est apprendre à tout voir positivement". Lorsque l'homme voit les choses en positif tout est synonyme de joie, de plénitude. Changer notre façon de voir les choses c'est bien la chose qu'il faut changer pour être heureux. Et comment change-t-on sa façon de voir les choses ? Par la Tora et ses commandements. Le judaïsme n'est pas un culte – sacrilège ! La Tora c'est apprendre à voir la vie du côté positif. Je ne citerais seulement trois exemples.

Chabat : les premières lois qu'on rencontre dans le Choul'an Arouh' sur le Chabat c'est la notion de "oneg" – le plaisir du chabat. Celui-ci se définit par les mets qu'on prépare pour ce jour et par le devoir de se laver et bien s'habiller pour ce jour sacré. Chabat n'est vécu comme une galère uniquement parce qu'il est détaché de son aspect "oneg". De nombreuses lois concernant le Chabat vont contribuer à créer un univers de

"oneg", par exemple l'interdiction de parler de son travail, de commercer etc. En réalité tous les interdits de Chabat contribuent à la création de ce monde de plaisir de oneg. Nos Sages nous apprennent que Chabat est semblable au monde à venir – olam haba. Cela veut dire que chaque semaine nous vivons le olam haba dans le olam hazé ! Le oneg chabat, ce plaisir du chabat constitue ce olam haba dans le olam hazé. Lorsqu'on initie un débutant à la Tora et qu'on lui parle du Chabat il ne faut pas lui citer les lois de Chabat en avalanche, il faut plutôt l'inviter à manger un bon couscous et lui montrer que Chabat n'est rien d'autre que le jour le plus joyeux de la semaine...

Pureté familiale : lorsqu'on veut conter la piété de nos mères pieuses on rappelle leur dévouement à cette grande mitsva qu'a la femme de se tremper au mikwé, et elles le faisaient malgré les conditions comme le froid et la guerre. Aujourd'hui les mikwé sont d'une beauté sans égal et on connaît quelques réticences à s'y tremper. Et pourtant le Talmud au traité Nida rapporte les propos de Rabi Méir qui veut que la femme se rende au mikwé une fois par mois afin que le couple se retrouve avec le même élan et le même charme que celui connu lors de leur mariage. D'ailleurs Maïmonide (Ichoute) stipule que toute

l'intimité du couple trouve sa base dans la simh'a !...

Médisance : il est interdit de prononcer du mal sur autrui, mais il est également interdit d'écouter du mal sur autrui. Il me semble que toute l'interdiction du lachon hara est liée à la simh'a. Parler et écouter du mal sur autrui ça ôte notre joie. On se lève le matin on est frais, on rencontre une personne qui nous dit du mal sur une autre ça nous met de mauvaise humeur. Cela veut dire que celui qui raconte du lachon hara m'enlève ma simh'a. Or la notion de simh'a c'est le devoir d'être joyeux et l'interdiction d'enlever à l'autre sa joie.

Il en est ainsi de tous les commandements de la Tora, chaque mitsva est un exercice se rapportant à la simh'a. Toute la Tora est synonyme de simh'a. C'est ainsi que le Rav Mendelbaum explique le fait que la Tora condamne gravement

l'absence de simh'a et que toutes les malédictions prononcées dans le livre de Dévarim sont dites parce que "tu n'as pas servi l'Eternel dans la joie" ; or, il est nullement stipulé ici ou là dans la Tora qu'il faille faire les mitsvot avec joie ? L'idée veut que la simh'a est la Tora ! La Tora, ne pourrie pas la vie. Tora et austérité c'est antinomique. Chaque lettre, chaque fragment de la Tora c'est simh'a.

Et la plus grande des mitsvot celle d'étudier la Tora c'est pour réjouir les cœurs comme dit le roi David dans les Tehilim "pékoudé achem yécharim méSAMÉH'É lev" ! Quand tu es mélancolique prends un livre de Tora, lequel ? Celui qui te fera retrouver le sourire !

Lorsqu'un proche du Gaon Rav Chmouel Wozner zal devait subir une opération lourde de conséquences le Rav lui dit la veille de son opération "reste

bésimh'a, quand on est básimh'a tout rentre dans l'ordre". Bénédiction et malédiction sont le produit direct de la simh'a. Sourire et vision positive sont l'origine de tous les bonheurs. Tout commence par arrêter de critiquer, d'être mélancolique. La génération gâtée que nous vivons nous empêche d'apprécier ce que nous avons, possédons et vivons. Le paradoxe de la richesse de notre société veut que malgré qu'on a tout il nous manque "toujours" quelque chose et ce "petit" quelque chose nous rend malheureux. Arrêtons de vivre à travers ce que nous n'avons pas, apprécions ce que nous avons. Souris au monde le monde te sourira ! Le sourire est contagieux... A consommer sans modération... N'attendons pas une bonne raison pour sourire – sourions ! Manque-t-il de bonnes raisons !?

Les Miracles, pour qui ?

(Oumatok Haor Chémot page 463)

« JE placerais mes prodiges en Egypte, afin que tu racontes à tes enfants et tes petits enfants, pour que vous sachiez que Je suis D'IEU » (Vaéra 10-1,2). Ce verset indique clairement que D'IEU ne fait des miracles seulement à celui qui est en mesure de reconnaître la puissance divine et de la raconter autour de lui, mais il ne fait pas de miracles pour qui ne LE reconnaît pas. Un homme demanda un jour à un maître : pourquoi D'IEU fait tant de miracles et n'a jamais rendu la lucidité au fou ? Le Sefer Hah'aïm lui a répondu : D'IEU ne fait de miracle uniquement à celui qui crie au secours et implore D'IEU qu'il le sorte de son malheur, une fois sorti de la détresse l'homme sera à même de

reconnaître le propriétaire du miracle, ainsi le nom de D'IEU sera grandi ; pour ce qui est du fou, dont il n'est même pas conscient de sa folie et n'implore pas D'IEU, il ne peut pas bénéficier d'un miracle de D'IEU, puisque même après le miracle il ne reconnaîtra rien !

Ne pas se réjouir de l'échec de l'autre

(Alénou Léchabéah' Bo page 188)

Tous les premiers-nés de l'Egypte sont morts, le verset (Bo 11-5) dit que même les premiers-nés des servantes vont périr lors de la dixième plaie – la mort des premiers-nés. Rachi explique : les esclaves égyptiens voyaient les juifs souffrir et se réjouissaient de les voir souffrir ! Le Gaon Rav Yitsh'ak Zilberstein chalita écrit : de là nous

pouvons comprendre la gravité de celui qui se réjouit de l'échec de l'autre. Par cette réjouissance ils deviennent complices de toute la souffrance des juifs infligée par les égyptiens.

Téfilin et tatouage

(Otsar Pélaot Hatora Chémot page 323)

Un jeune homme a tatoué sur son bras gauche le corps indécent d'une femme, il a fait téchouva, comment fait-il pour mettre les téfilin ? Le Minh'at Yitsh'ak écrit : de toute évidence la chose est problématique : mettre les téfilin sur cette photo ?! Néanmoins cette photo ne disqualifie pas le bras en soi et il est tenu de poser les téfilin. La question touche également la récitation de la bénédiction de la mise des téfilin au moment où cette photo est dévoilée, ce qui pose problème puisqu'il est interdit de prononcer une bénédiction face à une femme dénudée même sous forme de photo. Il faudra couvrir le bras au moment où il récite la bénédiction et les prières. Le mieux est bien évidemment d'ôter ce tatouage si la chose lui est possible.

Parô va se coucher (Amoud Haemet)

Au moment de la mort des premiers-nés la Tora nous raconte que le pharaon s'est levé au milieu de la nuit (12-30). Rachi précise qu'il se leva de son lit ! Pourquoi Rachi a-t-il besoin de noter ce "détail" ? Le Rabi de Kotsk ztsal répond : la Tora définit ici jusqu'où aller la mécréance de Parô, son peuple est en souffrance et lui a le cran d'aller se coucher ! Le rachâ c'est celui qui a l'audace d'aller se coucher tranquillement lorsque le monde est en souffrance, il est indifférent.

Signe d'amour (H'atam Sofer Torat Moché)

Lorsque la Tora parle des téfilin il est dit dans le verset (Bo 13-9) « il sera un signe pour toi sur ta main et un souvenir entre tes yeux ». Selon Rachi la sortie d'Egypte est le signe. Le H'atam Sofer explique qu'un signe s'impose lorsqu'une personne risque d'oublier l'autre elle garde sur elle un signe

qui lui permettra de ne jamais l'oublier. De toute évidence au moment de la sortie d'Egypte les Enfants d'Israël étaient engloutis dans les quarante degrés d'impureté, ils nécessitaient donc un signe pour ne pas oublier l'amour que D'IEU leur portait. C'est la raison pour laquelle on pose les téfilin sur la main faible, ceci démarque le niveau bas où les Enfants d'Israël se trouvaient. Malgré ce degré d'infériorité connu par le peuple d'Israël, D'IEU les fait sortir d'Egypte par de nombreux miracles, ce qui témoigne son amour à l'égard d'Israël. C'est le sens du signe des téfilin.

La place du rachâ (Chiouré H'oumach)

La Tora Bo 13-14 et Rachi) parle de quatre types de personnes parmi lesquelles on trouve le rachâ (l'impie). Notre Maître Rav Chlomo Wolbe ztsoukal fait un constat important : certains ont tendance à croire que la Tora exclu l'impie, elle le condamne et ne lui laisse aucun espoir. Ici nous voyons que la Tora porte intérêt à la question du méchant, elle nous invite à le réintroduire dans la communauté et de répondre à ses questions. On n'a pas le droit de voir le désespoir du retour de l'impie !

Transmission (Michnat Yossef 5761)

Notre maître le Gaon Rabénu Ovadya Yossef ztsal disait : Notre paracha rappelle plusieurs fois le devoir qu'a le père de transmettre les valeurs de la Tora à ses enfants et ses petits-enfants, en leur racontant et en leur faisant transcender l'histoire de la sortie d'Egypte. Les parents qui n'inscrivent pas leurs enfants dans les écoles juives proclament un mensonge lorsqu'ils disent dans le chéma « et tu les enseigneras à tes enfants » !

**Dans deux semaines le Lekha Dodi
fête ses seize ans !!!**

C'est déjà 623 feuillets publiés et diffusés

Pour la gloire de D'IEU

Pour vous accompagner le jour de Chabat

Envoyez vos dons

CEJ 31 av. H. Barbusse 06100 Nice

Le Lekha Dodi est dédié à la réfoua chéléma de Flinoa Simh'a bat Rah'el H'aya Sara